



FICHE D'INSCRIPTION AUX ANIMATIONS SPORTIVES FEVRIER 2021



Les inscriptions sont à retourner au moins une semaine avant le début du séjour (nombre de place limité) à :

Union Sportive du District d'Alençon
Gymnase Louvrier, 22 av Koutiala 61000 Alençon Tél/Fax : 02 33 28 08 17 E-mail : usda@wanadoo.fr

Je soussigné(e) N°Tel (en cas d'urgence).....

Adresse :

Inscrit : mon fils / ma fille Age :
(un seul enfant par fiche d'inscription)

VOTRE PROVENANCE ET REGIME ALLOCATAIRE		
Cocher la case correspondante SVP		
<input type="checkbox"/> Résident CUA allocataire Quotient familial < 573	<input type="checkbox"/> Résident CUA	<input type="checkbox"/> Résident hors CUA

TARIFS	SEMAINE	½ JOURNEE	IMPORTANT : <u>Validation du régime allocataire en Mairie</u> Se munir des justificatifs de prestations + Avis d'imposition 2020 + Livret de famille
TARIF CUA ALLOCATAIRE QUOTIENT < 573	19 €	6 €	
TARIF CUA	22 €	7 €	
TARIF HORS CUA	25 €	7 €	

1/ La formule semaine complète :

	TARIFS	Total
<input type="checkbox"/> LA PERIODE COMPLETE D'ACTIVITES (5 jours) du 22 au 26 Février 2021	19 € / 22 € / 25 €	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> LA PERIODE COMPLETE D'ACTIVITES (5 jours) du 01 au 05 Février 2021	19 € / 22 € / 25 €	<input type="checkbox"/>

2/ La formule semaine avec choix des demi-journées

Semaine du 22 au 26 Février

Semaine du 01 au 05 Mars

<input type="checkbox"/> Lundi 22	6 € / 7 € / 8 €
<input type="checkbox"/> Mardi 23	6 € / 7 € / 8 €
<input type="checkbox"/> Mercredi 24	6 € / 7 € / 8 €
<input type="checkbox"/> Jeudi 25	6 € / 7 € / 8 €
<input type="checkbox"/> Vendredi 26	6 € / 7 € / 8 €

<input type="checkbox"/> Lundi 01	6 € / 7 € / 8 €
<input type="checkbox"/> Mardi 02	6 € / 7 € / 8 €
<input type="checkbox"/> Mercredi 03	6 € / 7 € / 8 €
<input type="checkbox"/> Jeudi 04	6 € / 7 € / 8 €
<input type="checkbox"/> Vendredi 05	6 € / 7 € / 8 €

COUT TOTAL (activités semaine ou demi-journée + Sorties) = €

- Besoin d'une facture
- Document à remplir (joindre les documents avec l'inscription)

M'engage à régler la participation des activités sportives (de préférence par chèque, à l'ordre de l'USDA).

Fait à DAMIGNY

Le

Signature des Parents

LES BONS CAF, MSA ET CHEQUES VACANCES SONT ACCEPTES

COVID-19

**CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**

Le port du masque est **obligatoire** pour TOUS les enfants, ainsi que pour leurs accompagnateurs. Le masque doit être fourni par le responsable légal de l'enfant.

Dans l'état actuel de la réglementation.